



LA MINUTE 38
LES BREVES DE L'ISERE n° 2

La minute 38 a pour but de mettre en avant le dynamisme de nos APEL, c'est la raison pour laquelle nous présentons des événements passés.

Merci de nous alimenter avec vos infos d'établissement qui peuvent nous inspirer dans le futur.

➤ **Fin 1^{er} trimestre 2019**

❖ **Rappel : Président(e)s d'Apel, êtes-vous inscrit(e)s sur l'espace privé ?**

N'oubliez pas de vous inscrire à l'espace privé du site de l'Apel Nationale et bénéficiez ainsi de toutes les ressources et informations nécessaires pour remplir votre fonction.

L'espace privé du site apel.fr vous offre de très nombreuses ressources pour mener à bien votre mission (*informations sur la vie associative, modèles de documents, logos ...*)

Il s'agit d'un outil indispensable à tout responsable pour pouvoir assumer ses responsabilités au sein du mouvement.

→ **Pour demander la création de votre compte**, remplissez le formulaire. Nous validerons ensuite votre demande.

❖ **Forum des formations à l'APEL nationale pour les administrateurs de l'APEL 38 :**

6 des 9 administrateurs départementaux ont suivi, à Paris, une formation proposée par l'Apel Nationale sur les thèmes suivants :

- Devenir animateur de Rencontres parents-école
- Droits et devoirs des associations Loi 1901: les règles essentielles à l'usage des administrateurs et membres de bureau
- Développer ses potentiels à l'oral : vers une prise de parole en public plus facile – Niveau 1
- Prendre des décisions en groupe
- Savoir animer des réunions efficaces
- Représenter efficacement les parents d'élèves dans les instances de l'Enseignement catholique

❖ **Solidarité 2018/2019 de l'APEL 38 :**

- Courrier de notification envoyé le 15/03 par mail à chaque président d'Apel

❖ **Conférences :**

- Vinay : L'APEL de l'école La Providence à Vinay organise, le **23 mars** de 13h30 à 17h30, une **conférence interactive** sur le thème "**Relations Frères & Sœurs**". Animée par Anne FEROT- VERCOUTERE, de l'association Génération Modérateur.
- Grenoble Les Charmilles : L'APEL des Charmilles à Grenoble organise une conférence-débat, le **jeudi 11 Avril 2019** à 20h00 à l'école, sur les "**DYS...**" : **Dyslexie, Dysorthographe, Dyscalculie....** Elle abordera les différents troubles, les réponses institutionnelles, les aménagements, et l'accompagnement des élèves
- Grenoble ND de Sion : L'APEL du collège Notre Dame de Sion organise une conférence le **jeudi 11 Avril 2019 à 18h30** au collège sur le thème : "**Mieux comprendre son ado pour mieux vivre ensemble : Pas facile d'être parent d'ado. Comment communiquer avec nos ados, de façon à construire une relation harmonieuse, dans le respect des besoins de chacun ?**" animée par Claire CLAPPIER, psychopraticienne.

❖ **Prochain CA APEL 38 : Le 11 avril**

❖ **Actualités des APEL :**

- Le **lycée des Portes de Chartreuse à Voreppe** vous accueillera le samedi 30 mars 2019 de 9h à 12h pour ses Portes ouvertes.
- L'APEL de l'**école Saint François à La Côte St André** organise **son loto**, le 30 mars 2019 à 18h30 au Château Louis XI
- L'APEL de l'**école Ste Marie à Voiron** organise son **pucier**, le dimanche 31 mars 2019, de 8h30 à 17h à la salle des fêtes de Voiron
- L'APEL de l'**école Saint Laurent de Tullins** organise **son loto**, le dimanche 24 mars à 14H30 à la salle des fêtes de Tullins
- L'APEL de l'**école Saint Joseph de Charavines** organise le 30 mars 2019 à la salle des Cèdres de Charavines un **spectacle de Magie** : "**Gala Magique**" de David Coven, Luc Parson et Johnny Alone
- L'APEL de l'**école Ste Marie à Champier** organise, le dimanche 7 avril 2019 de 7h à 17h, **son vide-grenier** au gymnase de Champier
- L'APEL de l'**école St Pierre à Apprieu** organise le samedi 6 avril de 19h30 à minuit, **une soirée années 80** à la salle des Forgerons à Apprieu.
- L'APEL de **Notre Dame des Victoires à Voiron** organise, le dimanche 7 avril, **son pucier** au sein de l'établissement, de 8h30 à 17h

❖ **Formation BDI-O :**

- L'Apel 38 envisage d'organiser prochainement **un atelier coaching pour les parents d'élèves membres des BDI-Orientation** (*Bureau de Documentation et d'Information*), soit fin juin, soit début septembre. Un mail a été envoyé à toutes les Apel des collèges/lycées afin de faire un état des lieux sur les besoins en formation au niveau du département. Seules 4 réponses reçues à ce jour.

❖ **Semaine des Apel - du 25 au 30 mars 2019 :**

- Chaque année, la semaine des Apel est l'occasion pour le mouvement de se mobiliser et de conjuguer l'action avec le plaisir de mieux se connaître et d'échanger autour d'un thème qui implique les parents. Pour l'édition 2019, c'est à nouveau **le thème des sciences** que vous serez invités à développer des actions pour l'ensemble des élèves de votre établissement, en faisant participer un maximum de parents à l'opération !

POURQUOI PARTICIPER À LA SEMAINE DES APEL ?



- Pour créer une dynamique Apel sur tout le territoire : une seule semaine (un jour ou plus selon votre disponibilité), un même thème pour toutes les Apel.
- Pour organiser dans votre établissement l'événement qui vous ressemble le plus et qui fera parler de vous sur les réseaux sociaux et dans la presse locale.
- Pour renforcer les liens entre les parents, les élèves et les enseignants.

❖ **RAPPEL : Subvention auprès du Département de l'Isère :** Vous devez faire une demande d'immatriculation SIRENE auprès de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/1948450>. L'avis de répertoire SIRENE est obligatoire pour toutes associations souhaitant des subventions sur fond public.

❖ **Votre actualité nous intéresse,** faites-nous remonter vos actions et animations que nous puissions mutualiser les moyens et initiatives.

→ N'oubliez pas de transmettre à Sabine, la permanente, le récépissé de préfecture 2018-2019 afin que les archives départementales soient à jour. En cas de doute, n'hésitez pas à la contacter (04 76 24 86 65 / apel38@free.fr)

RGPD

Règlement européen sur la protection des données

Le **règlement européen sur la protection des données** (RGPD) est entré en vigueur au mois de mai 2018. Chaque Apel doit s'y conformer, puisque toutes collectent des données à caractère personnel.

POURQUOI AVOIR MIS EN PLACE UN RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES ?

Destiné à **renforcer la protection des données personnelles des individus et à harmoniser les pratiques au niveau européen**, le nouveau règlement européen sur la protection des données (RGPD) impose un certain nombre d'**exigences** aux organismes collectant des données à caractère personnel (on entend par donnée à caractère personnel toutes les informations qui permettent d'identifier directement ou indirectement une personne physique, et toutes les données se rattachant à cette identification).

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'identité des parents d'élèves, l'adresse de leur domicile, leur numéro de téléphone, leur adresse email, les activités organisées par l'Apel auxquelles ils ont participé, ou encore les questions qu'ils ont pu poser à l'Apel constituent des **données personnelles**. La collecte de ces données, leur utilisation, leur conservation ou leur transmission à des tiers doivent donc répondre aux exigences du RGPD, qui impliquent de faire preuve de **transparence** et de **rigueur**. Elles ne modifient en revanche en rien la possibilité, pour les Apel, de collecter des données personnelles par l'intermédiaire des Ogec.

MISE EN OEUVRE DU RGPD

L'Apel nationale a consulté un cabinet d'avocat pour l'aider à élaborer un **ensemble de documents dont les Apel ont besoin pour mettre en œuvre le RGPD**. Ont ainsi été produits une **note de sensibilisation sur le traitement des données personnelles**, un **projet de registre de traitement des données**, un **projet de politique de traitement des données**, un **modèle de lettre aux parents**, ainsi qu'une **fiche d'auto-évaluation des mesures de sécurité**. Ces documents sont disponibles en téléchargement sur apel.fr

SYNTHÈSE DES ACTIONS À MENER

Toutes les Apel doivent impérativement :

- Lire la **note de sensibilisation sur le traitement des données personnelles** (*si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez à demander tous les documents à l'Apel 38*);
- Remplir et tenir à jour un **registre de traitement des données** ;
- S'assurer qu'elles ne collectent que les données strictement nécessaires (aucune donnée sensible) ;
- Renseigner le **projet de politique de protection des données** et le porter à la connaissance des parents ;
- Co-signer avec l'Ogec la **nouvelle convention de mandat Apel-Ogec** ;
- Faire parvenir aux parents, en principe via le dossier d'inscription qui leur est remis par le chef d'établissement, une **lettre qui précise que leurs coordonnées feront l'objet d'un traitement et qu'ils disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation et à la portabilité** ;
- **Faire figurer** le cas échéant, **sur leur site internet** ou leur page Facebook, **leur politique de protection des données** ;
- **Décider d'une durée de conservation des données** (recommandation : 5 ans maximum) ;
- Être en mesure de **répondre, dans un délai d'un mois, aux demandes** de droit d'accès, de rectification, etc.
- Faire signer un **engagement de confidentialité** aux administrateurs ayant accès aux données personnelles des adhérents ;
- Effectuer une **auto-évaluation des mesures de sécurité** relatives aux données qu'elles collectent ;
- **Notifier à la CNIL**, dans un délai de 72 heures, **toute faille de sécurité** ayant affecté les données en sa possession.

L'ATELIER RGPD DE LA CNIL : UN MOOC GRATUIT

La CNIL (commission nationale de l'informatique et des libertés) a lancé, en mars 2019, un **mooc gratuit permettant** à tout un chacun de **s'initier au RGPD** afin de débiter la **mise en conformité** de son organisme. Il sera disponible jusqu'en 2021. Pour vous y inscrire, rendez-vous ici <https://atelier-rgpd.cnil.fr>

PATRICK WIKLACZ, RÉFÉRENT RGPD POUR L'APEL NATIONALE



Responsable Informatique et réseaux de l'Apel nationale, Patrick Wiklacz a été nommé référent RGPD pour l'Apel nationale. Il est chargé de s'assurer que la politique de traitement des données définie par l'Apel nationale est bien mise en œuvre, et peut être sollicité en cas de questions ou difficultés. L'adresse email consacrée à ces demandes est la suivante : [rgpd\(at\)apelnationale.fr](mailto:rgpd(at)apelnationale.fr)